



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. ANTOINE ZANGA
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PRÈS LE SAINT SIÈGE***

Lundi 16 juin 2008

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec joie que je vous accueille, Excellence, au moment où vous inaugurez votre mission d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Cameroun près le Saint-Siège, saluant le fait que vous soyez le premier Ambassadeur de votre pays résidant à Rome. Je vous remercie des aimables paroles par lesquelles vous transmettez les souhaits du Président Paul Biya, vous sachant gré, en retour, de lui exprimer mes salutations cordiales et mes vœux les meilleurs pour sa haute mission au service de tous ses compatriotes. Mes vœux s'adressent aussi aux Autorités de l'État et à tous les Camerounais, en particulier aux pasteurs et aux fidèles de l'Église catholique, appelés à être toujours davantage partie prenante de la *res publica*, avec tous leurs frères, faisant rayonner les valeurs humaines et chrétiennes fondamentales pour la gestion de la vie sociale, pour le développement de la nation et pour le bien-être de tous.

Votre pays, comme de nombreux autres, notamment dans le Continent africain, souffre tout particulièrement de la conjoncture économique actuelle, qui touche de nombreuses familles n'ayant pas le minimum pour survenir à leurs besoins les plus fondamentaux et qui ne favorise pas la croissance nationale. Mais il y a des éléments internes qui peuvent aussi infléchir cette croissance. Toute nation doit rechercher la stabilité économique et sociale, s'attachant sans cesse à s'organiser par ses propres moyens et dans le respect de ses propres institutions ; il lui revient de favoriser les micro-projets qui engagent localement des hommes et des femmes, ainsi que de lutter efficacement contre les trafics illicites et les phénomènes de corruption. J'invite donc tous les Camerounais à avoir une conscience toujours plus aiguisée du bien commun. Il faut aussi souhaiter que la Communauté internationale, par des aides appropriées et bien ciblées, de même

que par une politique économique à l'échelle mondiale, puisse contribuer à rompre le cercle vicieux du sous-développement et de la pauvreté extrême ; il convient aussi de prendre en compte les différents phénomènes qui ont une incidence néfaste sur les populations, tels les cataclysmes, le réchauffement climatique, les pandémies, les guerres et le terrorisme. Je ne peux que souhaiter que les Institutions internationales avec lesquelles les Autorités nationales travaillent en vue d'accords ayant pour objectif un allègement ou une annulation de la dette, et une répartition plus équitable des richesses, permettent à votre chère nation de trouver un nouvel élan économique et social, pour le bien de tous ses habitants et pour donner à la jeunesse une espérance nouvelle en un avenir meilleur.

Votre pays est actuellement affronté à une croissance du nombre de réfugiés venant des contrées voisines. Tout en appréciant l'attention portée aux personnes qui doivent laisser leur terre d'origine souvent en raison des conflits armés qui s'y déroulent, je ne peux qu'inviter les nations de la région à répondre toujours plus aux exigences de sécurité et de paix, pour faire face aux différents foyers de violence, dont l'ensemble de la population innocente, et l'Église elle-même, sont malheureusement souvent les victimes. Comment ne pas rappeler le décès tragique de Monseigneur Yves Plumey, du Père jésuite Engelbert Mveng, et plus récemment du Frère clarétain allemand Anton Probst. Un des devoirs fondamentaux des Responsables politiques est sans aucun doute d'offrir à leurs concitoyens une situation sociale pacifiée et la concorde, s'attachant à mettre fin aux tensions et aux mécontentements, qui engendrent régulièrement des conflits, pour faire prévaloir le dialogue et le respect de la légitime diversité culturelle entre les groupes sociaux et ethniques, pour construire et unifier la nation. De même, j'en appelle à toutes les personnes impliquées dans la vente ou dans le trafic des armes, avec des intérêts souvent très lucratifs, à s'interroger sur ce qu'engendrent leurs comportements. Puisse la Communauté internationale s'engager en ce domaine aux côtés des Autorités locales et intervenir aussi, pour qu'advienne chaque jour davantage la paix dans tous les pays.

Je me réjouis de l'attention que portent les Autorités camerounaises à la place de l'Église et à son travail, en particulier dans le domaine scolaire et sanitaire, sachant également que son œuvre est aussi largement appréciée par la population. Soyez sûr que les communautés ecclésiales locales, les missionnaires et les institutions caritatives catholiques présentes sur le territoire cherchent avant tout le bien et la croissance des personnes, et qu'elles ont le souci de leur santé. Dans cet esprit, l'Église ne manque pas d'être attentive à ce qui concerne les maladies tropicales et la pandémie du Sida, cherchant par tous les moyens dont elle dispose à donner une éducation appropriée sur ces questions. D'autre part, à la suite de l'accord sur la reconnaissance des titres universitaires donnés par l'Université catholique de l'Afrique centrale, signé le 17 août 1995 entre le Saint-Siège et les Autorités de Yaoundé, dont on ne peut que se réjouir, l'éventuelle perspective d'un Accord plus organique entre le Saint-Siège et le Cameroun pourrait favoriser le développement de l'activité ecclésiale pour l'éducation et la santé de tous, avec l'appui et les aides que le Gouvernement pourrait apporter en la matière.

Au terme de notre rencontre, alors que vous inaugurez votre mission, je vous offre, Monsieur l'Ambassadeur, mes vœux les plus fervents pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assuré que vous trouverez toujours auprès de la Secrétairerie d'État le soutien et l'accueil attentif dont vous pourrez avoir besoin. Sur vous-même, Excellence, sur vos proches, sur les membres de votre Ambassade, sur les Autorités et sur tous vos compatriotes de la chère Nation camerounaise, j'invoque les Bénédiction du Tout-Puissant.

**Insegnamenti di Benedetto XVI vol. IV, 1, 2008, p.1020-1022.*

L'Osservatore Romano 16-17.6.2008 p.2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n°25 p.3.

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana